



Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 2

OBJECTIFS : Superviser les interventions incendie et assurer la sécurité des personnes et des biens en tant que responsable de la sécurité incendie.

Durée :
10 jours (70 heures) sur 2 semaines.

Lieu de la formation :
En centre.

CONTENU DE LA FORMATION

DURÉE DE VALIDITÉ DE 3 ANS

- **Coordination de l'équipe :**
 - Organiser et superviser les rondes de sécurité.
 - Coordonner les actions des agents de sécurité incendie.
- **Interventions en cas d'incendie :**
 - Savoir comment gérer un incendie (évacuation, mise en sécurité).
 - Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI).
- **Gestion des équipements de sécurité :**
 - Entretien les systèmes de détection incendie.
 - Vérifier les installations (extincteurs, RIA, etc.).
- **Évaluation**
 - Une épreuve écrite (QCM), d'un entretien oral et d'une épreuve pratique.

Moyens et méthodes pédagogiques : Alternance d'apport théorique et pratique.

Groupe : De 6 à 12 personnes.

Profil du(des) formateur(s) :
Formateur(s) agréé(s) Préfecture de l'Hérault.

Moyens techniques :
Salles, mannequins, défibrillateurs, extincteurs et bac à feu.

Prérequis & Public concerné :

- Être titulaire du diplôme SSIAP 1 en cours de validité.
- Être titulaire d'une attestation d'employeur d'au moins 1607 heures d'activité au cours des 3 dernières années.
- Être titulaire d'une attestation de formation en secourisme comme PSC 1, SST, ou PSE 1 en cours de validité.
- Certificat médical de moins de 3 mois.

Modalités d'inscription et tarif indicatif : Tarif : nous consulter. Réponse sous 24 h maximum. Possibilité d'intégrer la formation jusqu'à 48h avant son démarrage.

--

RS5642

Nom du certificateur : MINISTRE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Date d'enregistrement : 10-12-2021

Pour accéder
au planning des formations :

CLIQUEZ ICI

Pour plus d'informations
ou pour obtenir un devis :

CLIQUEZ ICI
